

Année universitaire 2024/2025

# Management des organisations culturelles – 234 - 2ème année de master

**Crédits ECTS : 60**

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 3
  - Obligatoire
    - Droit de la culture
    - De l'économie à la gestion de la culture
    - Fiscalité des activités culturelles
    - Module de mise à niveau : Comptabilité, droit public et gestion des entreprises
    - Gestion des contrats dans la culture
    - Gestion sociale et ressources humaines
    - Marketing Culturel
    - Rapport d'activité
- Semestre 4
  - Obligatoire
    - Gestion des productions culturelles
    - Pouvoirs publics et culture
    - Atelier professionnels
    - Production et politiques audiovisuelles
    - Le spectacle vivant
    - Mise en valeur et animation du patrimoine
    - Echanges culturels internationaux
    - Politiques culturelles et aménagement du territoire
    - Les industries culturelles et le numérique
    - Mémoire

## DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

### Atelier professionnels

ECTS : 4

---

### De l'économie à la gestion de la culture

ECTS : 6

---

Droit de la culture

ECTS : 4

---

Echanges culturels internationaux

ECTS : 2

---

Fiscalité des activités culturelles

ECTS : 3

---

Gestion des contrats dans la culture

ECTS : 3

---

Gestion des productions culturelles

ECTS : 4

---

Gestion sociale et ressources humaines

ECTS : 3

---

Le spectacle vivant

ECTS : 2

---

Les industries culturelles et le numérique

ECTS : 2

---

Marketing Culturel

ECTS : 3

---

Mise en valeur et animation du patrimoine

ECTS : 2

---

Module de mise à niveau : Comptabilité, droit public et gestion des entreprises

ECTS : 3

---

Mémoire

ECTS : 10

---

Politiques culturelles et aménagement du territoire

ECTS : 2

---

Pouvoirs publics et culture

ECTS : 4

---

Production et politiques audiovisuelles

ECTS : 2

---

Rapport d'activité

**ECTS : 5**

---

**Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16 - 21/11/2024**